

Cette semaine

- **Samedi 4 et dimanche 5**
Retraite du **Catéchuménat Adulte**, chez les *Sœurs des Sacrés Cœurs*, rue de Picpus et au Centre paroissial.
- **Dimanche 5 : 5^e dimanche du temps ordinaire**
7h45-10h00 : **Matinée Sainte Catherine Labouré** : Service de petits déjeuners aux personnes isolées ou démunies, suivi d'un partage sur l'évangile, *Centre paroissial*.
- **Mardi 7**
18h30 : **Amitié Judéo Chrétienne**. Conférence sur *Jacob le rusé (envers Isaac, Esaü et Laban)* (Genèse 27-33) animée par Mme Q. Dufour et le Dr G. Haddad, *Centre Paroissial*.
- **Jeudi 9**
17h30 : **Conférence Saint Vincent-de-Paul**, *Centre paroissial*.
- **Vendredi 10**
19h30-21h00 : Équipe **Prière Universelle 2**, *Centre paroissial*.
- **Samedi 11 : Notre-Dame de Lourdes**
17h30 : **Chapelet**, à l'église.

La semaine prochaine

- **Dimanche 12 : 6^e dimanche du temps ordinaire**
11h30 : Au cours de la Messe, nous célébrerons le **Sacrement des Malades**.
- **Samedi 18 : Sainte Bernadette**
16h00 : Goûter offert par les membres de la conférence Saint-Vincent-de-Paul qui seront heureux de vous accueillir pour un moment de partage, de convivialité et d'amitié, *Centre paroissial*.
17h30 : **Chapelet**, à l'église.

Vie paroissiale

- **URGENT**
Recherche des bénévoles pour assurer l'accueil.
Prendre contact avec Marie Agnès Eoche Duval 09 51 50 54 83.
- **Du lundi 5 au mardi 14 février**
22 adultes du groupe jeunes professionnels, accompagnés du Père Olivier, partiront en pèlerinage en Terre Sainte. Ils prieront aux intentions de la paroisse.
Vous pourrez suivre leur périple sur le site de la paroisse.
- **Du lundi 5 au vendredi 9 février**
29 enfants de chœur se rendront dans les villes de Florence et de Sienne à la découverte de deux figures de sainteté: Sainte Catherine de Sienne et Saint Philippe Néri. Ils découvriront aussi la beauté de ces deux villes de Toscane à travers les églises, les peintures, les fresques et les œuvres des plus grands artistes (Michel-Ange, Botticelli, Giotto, Fra Angelico, etc...)
Ce voyage s'inscrit autour de trois axes: éducation, culture et prière.

Informations complémentaires sur le site : www.paris12catholique.fr

- **Mercredi 22 février**
20h30 : **Art, Culture et Foi**. Conférence ouverte à tous, avec projections, sur le peintre contemporain Braque, par Marianne Sautory, diplômée de l'ISTA., *Centre paroissial*.
Participation libre.
- **Jeudi 23 février**
20h30 : Notre prochaine rencontre Spi&Spi aura lieu dans les locaux de la paroisse de l'Immaculée Conception.
Nous accueillerons Joseph Thouvenel, *vice-président de la CFTC*, en charge des questions économiques et internationales, et chroniqueur chez Radio Notre Dame, qui interviendra sur le rôle des catholiques dans la vie économique.
Nous aurons ensuite un moment de partage convivial.
- **Mercredi 1^{er} mars : Mercredi des Cendres (messes avec imposition des cendres)**
7h00 – 9h00 – 12h00 : Messes
19h30 : **Messe solennelle**
- **Retraite paroissiale de Carême**
Lundi 20 au vendredi 24 mars, de 20h30 à 22h00, *Centre paroissial*. Retraite prêchée par Jean-Guilhem Xerri.

- **Journées d'Amitié 2017**
Nos Journées d'Amitié 2017 auront lieu les 20 et 21 mai prochains. Un concert d'ouverture sera donné la veille, le 19 mai au soir. Si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à rejoindre le groupe-organisateur soit en laissant vos coordonnées à l'accueil de la paroisse, soit en venant à notre prochaine réunion de préparation, le vendredi 3 mars à 19h30, *Centre paroissial*.

À noter

- **Pèlerinage paroissial à Lourdes**
Nous sommes désolés de devoir renoncer à partir à Lourdes du 28 avril au 1er mai faute d'un nombre suffisant de pèlerins. **Nous vous proposons de vous associer au pèlerinage diocésain qui aura lieu du 3 au 6 avril**. Vous trouverez des tracts au fond de l'église et à l'accueil.
Pour vous y inscrire merci de contacter directement l'agence Bipel 01 45 55 47 52.
- **Horaires pendant les vacances scolaires : du 4 au 19 février**
- Pas de laudes ni de messe le matin, sauf le samedi à 9h00.
- Messe à 19h00, suivie de l'Adoration le jeudi.
- **Buis**
Les paroissiens sont invités à apporter leur buis **avant le 26 février**.

Informations complémentaires sur le site : www.immaculee-conception.net

Formation

• Servir le frère

Les samedis de 9h30 à 12h30, *Au Collège des Bernardins 20 rue de Poissy 75005 PARIS.*

Samedi 18 mars 2017

Vivre ensemble, riches et pauvres, quels apports ? Martin Choutet

Samedi 22 avril 2017

Pour une Église diaconale, servante et pauvre. Gilles Rebèche

Samedi 20 mai 2017

Quelle place donnons-nous au plus faible dans le service du frère ? Jean-Claude Caillaux

Samedi 17 juin 2017

En quoi ma relation au plus fragile me rend-elle plus humain ? Philippe de Lachapelle

Inscriptions sur le site des Bernardins : www.collegedesbernardins.fr/forma-on/servir-le-frere

🍽️ Générosité

• Samedi 4 – dimanche 5 : Appel pour le Denier de l'Eglise.

• Dimanche 12 février : Quête pour les Aumôneries Catholiques des Hôpitaux de Paris

« Les hôpitaux sont de véritables « cathédrales de la douleur », mais où devient évidente la force de la charité qui soutient et éprouve de la compassion.. »

Pape François 9 novembre 2016

Les Aumôneries Catholiques des Hôpitaux de Paris assurent un « ministère de consolation », auprès des personnes malades hospitalisées. Elles vous sollicitent aujourd'hui pour leur permettre de poursuivre cette belle mission. D'avance elles vous remercient pour votre générosité.

• Recherche d'une ou plusieurs chambre(s) de service.

L'Association Logos a pour objet l'accompagnement des personnes vivant dans la rue suivant l'esprit de Saint Vincent-de-Paul et Saint Philippe Néri. Selon l'attente des personnes en situation de vulnérabilité, et à leur rythme, nous souhaitons établir à travers le temps et les rencontres, une relation de confiance. Riche d'une expérience importante dans l'hébergement de personnes de la rue, l'association recherche dans le douzième arrondissement ou à proximité, des chambres de service de plus de 9m² pour permettre à des personnes de la rue d'avoir un toit. Toutes les propositions de chambres (gratuité, à loyer modéré, avec ou sans travaux, meublées ou non-meublées, etc.) peuvent nous intéresser au service des plus humbles.

Renseignements et propositions : François Bel-Ker 06.88.97.00.40 – fbelker@gmail.com

Prions pour :

✠ Les baptisés de la semaine : Cyprien POTIER de COURCY, Paul MAUBERQUEZ

† Les défunts de la semaine : Guy DEVIRGILLE, Madeleine BEAU-CHARRIER



IMMACULÉE CONCEPTION

32-34, rue du Rendez-Vous 75012 PARIS

Tél. 09 51 50 54 83 – Mail. p.immaculee.c@gmail.com

Accueil paroissial :

Lundi : 9h30-12h et 14h-18h30

Mardi au Vendredi : 9h30-12h et 16h-18h30

Samedi : 10h-12h et 15h-17h

Messes dominicales : Samedi à 18h30

Dimanche : 10h00, 11h30, 18h30

Messes en semaine : à 9h du mardi au samedi

Messe à 7h30 le vendredi

Messes à 19h du lundi au vendredi

Confessions : du mardi au vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h

Dimanche 5 février 2017 : 5^e Dimanche du temps ordinaire

Ce dimanche est consacré à l'appel du Denier de l'Eglise. Je suis conscient que nombre d'entre vous sont sollicités par ailleurs. Mais, il nous faut admettre que le souci de la vie matérielle de notre communauté incombe à chacun de nous en tant que chrétiens.

Par votre don, vous accomplissez davantage faites qu'un geste de générosité, vous manifestez votre appartenance à l'Eglise et à votre paroisse dans le souci qu'elle dispose des moyens concrets pour mener à bien ses projets.

Dans mon dernier appel, je vous indiquais que les donateurs se révèlent d'une réelle fidélité. Soyez-en encore une fois vivement remerciés. Cependant, nous devons également sensibiliser les jeunes parents et les jeunes adultes qui ont du mal à saisir l'importance de ce geste. Aidez-nous à le leur faire comprendre. « Le Denier est une responsabilité »

Les futurs donateurs sont souvent perplexes quant à la somme à donner. Permettez-moi de vous rappeler à nouveau que cette contribution est, par principe, totalement libre, et que chacun doit respecter l'équilibre de son budget. Pour donner un repère, l'Eglise recommande d'offrir l'équivalent de deux ou trois journées de travail par an, soit environ 1 % du salaire. Pour ceux qui sont redevables d'un impôt, la déduction fiscale est à hauteur de 66 % du don. Ainsi, pour 100 euros versés, le fidèle imposable ne paiera réellement que 33 euros.

Pour vous acquitter de votre don, vous pouvez consulter les sites internet de la paroisse ou du diocèse sur lesquels les dons peuvent s'effectuer en ligne. Vous pouvez également choisir un mode de prélèvements automatiques.

Merci de nous aider par votre générosité et par votre prière

Benoît Bourgoïn, curé

Informations complémentaires sur le site : www.immaculee-conception.net

Informations complémentaires sur le site : www.immaculee-conception.net